



CARBON
FRI

Intégrez la durabilité dans votre modèle d'affaires pour booster votre entreprise



SWISS
triple impact



Collaboration STI x Carbon Fri

Vous êtes une entreprise STI ?

Rejoignez la communauté Carbon Fri !

Dans le cadre des plans d'actions STI, la plupart des entreprises prennent des engagements visant à réduire leurs émissions CO₂ (STI ODD 13). C'est pourquoi le pas vers la labélisation Carbon Fri est presque fait, surtout si vous avez déjà effectué un bilan carbone.

En plus d'un label fribourgeois qui atteste votre engagement dans la réduction des émissions de CO₂, Carbon Fri c'est aussi :

- Une communauté fribourgeoise des responsables durabilité d'une cinquantaine d'entreprises
- Des Café #2030 réguliers pour échanger sur des thématiques actuelles en rapport avec la durabilité d'entreprise
- Des formations (Plans de mobilité, éco-conception, juridiques CSRD, durabilité numérique) offertes
- 4 points au guide romand pour les marchés publics lors de vos appels d'offre
- Un bilan de gestion des déchets offert
- Investir dans des projets locaux durables

Votre bilan carbone a déjà été réalisé avec une [entreprise accréditée](#) par Carbon Fri, vous pouvez rejoindre la [communauté Carbon Fri](#) en vous engageant volontairement à hauteur de CHF 10.- la tCO₂ de votre bilan (min CHF 500.- et max CHF 5'000.-) pour soutenir des projets locaux durables.

Si tel n'est pas le cas, Carbon Fri offre aux entreprises STI, grâce au soutien du Plan Climat Cantonal, **une subvention de CHF 2'500.- pour la réalisation de leur premier bilan CO₂** dès leur engagement dans la labélisation pour une durée de 3 ans.

Pour une labélisation, Carbon Fri a besoin de :

- Votre bilan CO₂ attesté par une entreprise accréditée
- Votre plan d'action de diminution CO₂ (en lien avec votre engagement pris dans le cadre du STI)

Pour de plus amples renseignements, contactez info@carbonfri.ch.

